



COMITE

DIRECTEUR

Réunion du 10 avril 2021

(Cette réunion s'est tenue en Visio conférence de 09h00 à 12h30 puis de 17h00 à 19h00)

Etaient présents : Mmes BAJOLLET, CARLIER, LEGA, NOEL, VEROLA, VIGUIE, MM. BOURLET, CANTARELLI, CHAUVIN, DORIZON, FUENTES, GRIGNON, IANNARELLI, LE BOT, MARAUX, POGGI, ROBERT, SCHMITT, STEPHANT, VAISSIERE et THEARD

Y participaient : M. GRANDE, Directeur Administratif & Financier
M. PERONNET Directeur Technique National
M. RODRIGUEZ Directeur Technique National Adjoint

I. OUVERTURE DU PRESIDENT : cadrage et projet fédéral

Michel LE BOT remercie l'ensemble des membres du Comité Directeur d'être présents pour cette 2^{ème} réunion mais une 1^{ère} pour les nouveaux membres puisque ce matin, le Comité Directeur se réunit puis le conseil national cet après-midi en présence du Comité Directeur et du conseil des régions.

Je n'ai pas la prétention de refaire le monde de la pétanque mais il est clair que nous aurons à prendre à bras le corps un certain nombre de thèmes et ces derniers ont vocation à être approfondis et validés sur l'ensemble du mandat. Bien entendu nous ne travaillerons pas tout seul, les régions, les départements seront associés à la démarche puisque sans une démarche collective, réfléchie et argumentée, nos idées ont peu de chance d'aboutir. Il est d'autant plus important et vous vous êtes rendus compte au cours de ces derniers jours, que je souhaite une dynamique plus ouverte : les commissions réfléchissent et proposent. Et ces propositions peuvent et doivent s'enrichir d'avis extérieurs CD et CR, ces apports viennent abonder notre réflexion, ils peuvent servir de clignotants et de signaux nous amenant à amender les premières idées. Il ne s'agit pas d'une remise en cause, il s'agit d'un enrichissement qui doit nous permettre de prendre la décision la plus judicieuse possible. Je préfère cette dynamique plutôt que celle de devoir prendre une décision, sur une base pas assez travaillée et d'être confronté à un tollé qui va nous amener à revoir notre position et à revenir en arrière.

Nous allons devoir mettre, comme je l'ai dit hier aux élus régionaux, des chantiers en marche, quels sont-ils :

- Refonte des statuts des CR, en lien avec la refonte du mode de scrutin (scrutin de liste bloquée ou mixte). Avec pour perspective 2024 et les orientations en matière de gouvernance du sport
- Comment rendre plus attractifs les championnats régionaux ?
- Réfléchir et mettre en œuvre un calendrier allégé ou différent avec une alternance des Championnats de France
- Refonte du cahier des charges des nationaux, internationaux et supranationaux.
- Revoir la classification des joueuses et joueurs
- Compétitions Jeunes – Développer des compétitions au niveau départemental, régional ou national, quels leviers développés ?
- Mise en valeur des clubs lors des championnats au même titre que les CDs et CRs.
- Mise en œuvre harmonisée des décisions sur l'ensemble du territoire dans le cadre d'une politique générale. Peut-il y avoir de la place pour des spécificités locales ?
- Etablissement d'un canevas de travail entre la FFPJP et le conseil des comités régionaux.
- Licences : quelles évolutions peut-on apporter (licence de base, licence dirigeant, licence compétition) ?
- En interne, la structuration du pôle haute performance, associer des joueurs HN à notre dynamique pour déboucher à terme sur un poste de sélectionneur, entraîneur. Les élus, qui auront en charge ce dossier conjointement avec le DTN et les commissions associées, sauront faire des propositions judicieuses au Comité Directeur.
- Le centre national et son adaptation à nos attentes dans le respect des avis et réflexions des CD et CR
- Et certainement des idées qui germeront dans nos esprits fertiles et celui des autres.

Suffisamment d'idées, de travail pour que chacun (élus/salariés) trouvent une place en association avec nos organes déconcentrés et des intervenants extérieurs qui doivent nous apporter leur expertise.

Lorsque vous avez des travaux, des comptes rendus de commission prêts pour passer en Comité Directeur, vous demandez à Mireille, Xavier ou Loïc de les inscrire à l'ODJ (si possible noter la personne qui intervient Elus et/ou Salariés) de façon à préparer au mieux nos réunions du Comité Directeur.

II. APPROBATION des DERNIERS COMPTES-RENDUS :

Hormis la modification du nom de famille de M. RODRIGUEZ, les comptes rendus des réunions du Comité Directeur en date du 19 et 21 mars 2021 ainsi que celui du bureau national du 2 avril 2021 sont adoptés à l'unanimité.

III. INFORMATIONS GENERALES :

- Une pensée toute particulière pour les licenciés qui nous ont quittés : Michel PERRUSSEL, ancien SG du CD 39/ Bernard CHOUBRAC, ancien Président du CD 50/Jean CHARLES ancien Président du CD 71 et Ligue de Bourgogne.

Michel LE BOT souhaite que systématiquement un message de condoléances soit envoyé au comité concerné lors du décès d'un dirigeant (président, secrétaire général, trésorier général). Seuls les dirigeants décédés « en fonction » ou les anciens membres du Comité Directeur seront affichés sur le site de la FFPJP.

Proposition approuvée par le Comité Directeur.

- Le Championnat du Monde à Lausanne est annulé.

- Le congrès de la CEP est prévu le 17 avril 2021 en visio. Michel LEBOT, accompagné de Didier SCHMITT, y participeront. Joseph CANTARELLI sera présent également en tant que membre de la CEP.

- Election CNOSF : proposition de présenter la candidature de Bernadette TROUBAT comme représentante de la FFPJP au collège 2 (fédérations sportives), positionner une candidate peut être une ouverture possible. Mais le challenge reste élevé. Le bureau s'est prononcé favorablement.

Proposition approuvée par le Comité Directeur.

IV. DTN

(Intervention de Jean-Yves PERONNET)

CHANGEMENT DE DTN

Des contacts ont été engagés avec le Ministère et l'ANS pour opérationnaliser le plus rapidement possible le remplacement du poste de DTN. Toutefois, il n'est pas évident de recueillir des réponses et de planifier au plus vite les recrutements pour finaliser d'une part le départ de Jean-Yves PERONNET et la nomination du nouveau DTN ce qui impliquera aussi le recrutement d'un autre cadre d'Etat.

HAUT NIVEAU

Avec l'annulation des Championnats du Monde en Suisse, les crédits qui avaient été reportés de la saison dernière devront être reportés sur d'autres crédits pour financer d'autres projets et ceci avant la fin du mois de juin. Il faudra en faire de même pour les financements des actions qui pourraient être éventuellement encore annulées.

Des précisions ont été apportées pour la reconnaissance des nouvelles disciplines de Haut Niveau par l'ANS. En plus des disciplines de tripléte et de tir de précision déjà reconnues, nous avons fait des demandes pour trois nouvelles à savoir le tête-à-tête et le doublette (masculin et féminin) et la doublette mixte. Comme l'analyse de l'ANS se fait sur les 4 dernières éditions, nous ne sommes pas tout à fait dans les critères pour une reconnaissance automatique puisque seulement deux éditions se sont déroulées. Toutefois, avec nos résultats très satisfaisants, nous avons bonne espoir pour que ces disciplines soient reconnues pour la prochaine olympiade.

Nous sommes en cours de finalisation des Conventions d'Insertion Professionnelle pour les 7 athlètes qui peuvent profiter de ce dispositif. Toutefois, nous sommes confrontés à deux problématiques :

- Changement du support administratif dans la gestion des dossiers : L'ANS assure les décisions sur les opportunités des CIP avec une gestion des dossiers par soit les DRAJES soit les CREPS pour la gestion des dossiers de HN. Les interlocuteurs ont soit changé, soit pas encore nommé. Il est pensable que les dossiers pourront tout de même aboutir au plus vite.
- Les incertitudes sur les échéances des athlètes engendreront obligatoirement des modifications dans les calendriers élaborés ce qui nécessitera des adaptations dans les aménagements et donc dans les implications financières.

DEVELOPPEMENT

En collaboration avec la DRAJES AURA, nous avons déposé un dossier de transformation de notre Section Sportive Scolaire du Lycée Professionnel Montesquieu en Section Sportive d'Excellence. Les dossiers devraient être étudiés au cours du premier semestre pour une évolution à la rentrée scolaire.

(Intervention de Patrice RODRIGUEZ) :

- Contrat de développement : voir tableau joint. Ce contrat est à rendre pour le 23 avril et porte particulièrement sur les DROM-COM, le nouveau public féminin, le handicap et les jeunes
- Campagne ANS : une rallonge d'enveloppe pour le plan de relance se monte à 95 150 euros sur 5 ans. Le dossier sera validé par le Comité Directeur.
- Plan stratégique de la DTN

Michel LE BOT a pris contact avec la direction des sports pour préparer la transition suite au départ de Jean-Yves PERONNET. La communication est compliquée avec la direction des sports car ils privilégient les contacts en présentiel, ce qui n'est pas faisable actuellement.

Il va falloir également que la direction des sports se positionne sur notre statut de sport individuel ou sport collectif. Sur le site du ministère, on est répertorié comme sport collectif.

V. COURRIERS DIVERS :

- Mail de Claude AZEMA, Président de la FIPJP relatif à la situation de Madagascar «...aucune sanction n'a été levée par la FIPJP. Toutes les personnes suspendues et interdites d'activité dans le domaine de la Pétanque le demeurent et le demeureront tant qu'un éventuel réexamen de leurs cas n'aura pas été opéré... La FIPJP sanctionnera toute personne collaborant avec ces individus comme elle sanctionne les fédérations qui travaillent avec des fédérations suspendues. La participation éventuelle de joueurs Malgaches à toutes les compétitions nationales en France ainsi qu'à des manifestations particulières n'est toujours pas autorisée. Il est notamment totalement exclu que certains participent aux Masters ou au Trophée l'Equipe à moi que la FIPJP et la FFPJP n'aient donné leur accord... »

- Courrier de la boule de Tour d'Aigues au sujet des compétitions organisées par ce club : les compétitions départementales sont de la compétence des CD, une réponse sera donc faite en ce sens.

- Courrier de Fabrice CENNINI organisateur du National de Valréas concernant l'organisation de son national.

Afin d'honorer l'engagement du précédent Président de la FFPJP ainsi que des comités départementaux et de la région PACA, une équipe de France sera envoyée pour participer à ce National.

Sur le point de l'arbitrage, un courrier a été envoyé à tous les arbitres de la CNA désignés pour arbitrer dans les nationaux afin de suspendre les nominations. Une nouvelle désignation sera effectuée, à titre exceptionnel, en privilégiant les arbitres domiciliés au plus proche des nationaux. Pour rappel, le Président de la CNA est le seul responsable de la désignation des arbitres. A titre exceptionnel, au regard de la situation sanitaire et économique, la FFPJP ne pénalisera pas les organisateurs, s'ils n'atteignent pas les quotas en 2021 et ce pour l'ensemble des compétitions inscrites au calendrier des nationaux ...

- Courrier de la PACA concernant les reports des compétitions nationales.

Décisions du Comité Directeur :

- **Toute compétition (nationale, internationale, supranationale et événementielle) prévue initialement au calendrier national jusqu'au 30 juin inclus pourra être reportée après l'avis du comité départemental, du comité régional et de la commission des nationaux.**

- **Toute compétition (nationale, internationale, supranationale, événementielle) prévue initialement au calendrier national à partir du 1^{er} juillet ne pourra pas faire l'objet d'un report.**

- **Cela ne concerne pas les compétitions jeunes. Les reports des nationaux jeunes seront prioritaires.**

- **Cette décision n'est pas rétroactive.**

VI. QUESTIONS du CONGRES :

(Réponses du Comité Directeur en italique)

1) Demande pour développer des concours « sans cadrage » sur Gestion concours.

Didier SCHMITT attend, de la part du demandeur, la rédaction d'un cahier des charges afin de prévoir le développement mais il n'a pas reçu de réponses à ce jour

2) Problèmes rencontrés avec Windows 10 pour les lecteurs de licences.

L'application locale est en cours de réécriture et va sortir d'ici un mois. JAVA 6 n'est plus adapté.

3) Courrier sur le développement d'un cadrage au 3^{ème} tour Geslico.

Ce point sera traité prochainement

4) Demande de Monsieur VENTRE pour modifier le tirage au sort des concours de Jeu Provençal sur deux journées (cadrage à prévoir à la dernière partie de la première journée).

La commission informatique n'a pas eu le temps de traiter le sujet.

5) Point sur le projet du Centre national de Formation (demande du CD 21).

A ce jour, nous avons fait un point avec la société Redman qui nous accompagne sur le projet. Plusieurs villes souhaitent se positionner. Le problème actuel porte sur le reste à payer (reste à charge) par la FFPJP.

Aucune Région ne se prononce financièrement en raison des élections prévues au mois de juin 2021. Didier CHAUVIN a repris le dossier dans le domaine technique. Actuellement le projet n'est pas concevable en raison du nombre de licenciés (COVID).

On envisage une participation financière de la FFPJP comprise entre 7 et 10 millions de constructions mais il faudra rajouter les taxes et autres charges de fonctionnement qui entrainera un montant bien supérieur. Notre souci est économique, il faut des garanties des financeurs (ANS, Région, Ville...). Le projet ne pourra être viable à 200 000/ 250 000 licenciés. Le congrès nous a fait confiance en renouvelant leur accord sur les 2 euros (soit 320 000 euros pour le moment pour l'année 2021). La gestion financière de ce projet est sur un compte à part (hors FFPJP). Ce sera sans aucun doute le plus gros projet structurant pour les 50 prochaines années, il ne faut pas se tromper. Un bilan régulier sera envoyé aux comités départementaux et régionaux.

6) Lancer du bouchon (demande de pouvoir lancer 2 fois avant que l'adversaire le pose sur le terrain de jeu.

Le règlement ne peut pas être modifié par la FFPJP. Il s'agit d'une compétence internationale (FIPJP).

7) Rediffusion d'évènement pétanque :

Les chaînes TV se rémunèrent uniquement par le biais des publicités.

La Chaîne L'Equipe participe financièrement aux frais de production. Depuis 2015, nous sommes le 4^{ème} sport le plus diffusé au niveau national. Nous privilégions des chaînes gratuites afin de faire profiter l'ensemble de nos licencié(e)s. Le contrat avec L'Equipe se termine en fin d'année 2021 et ce sera le moment de le renégocier.

8) Courrier CD 50 sur la diffusion des comptes rendus FFPJP sur les réseaux sociaux.

La FFPJP prend bien note de cette demande

9) Courrier de Danny TONNEAU sur le PSC1 :

Le responsable du centre de formation va examiner la requête et voir si le fait d'exiger le PSC1 aux seuls initiateurs/éducateurs est judicieux.

VII. CALENDRIER FEDERAL :

Le groupe de travail pour le calendrier prévisionnel de la saison sportive 2021 s'est attaché à libérer au maximum le mois de juin pour l'organisation des championnats départementaux. Il est parti du postulat qu'il fallait éviter de positionner des championnats sur des dates différentes de celles déjà portées au calendrier fédéral afin d'impacter le moins possible les organisateurs de compétitions.

Suite à la présentation, le Comité Directeur a décidé :

Seuls les championnats de France Triplettes et le Doublette Mixte sont maintenus dans ce nouveau Calendrier, ainsi ;

- Championnat de France Triplettes séniors à Lanester, prévu initialement les 19 et 20 juin 2021, se déroulera les 24 et 25 juillet 2021

- Championnat de France Triplettes Jeunes à Nevers se déroulera les 21 et 22 août 2021

- Championnat de France Doublettes Mixtes à Montauban, prévu initialement les 26 et 27 juin 2021, se déroulera les 28 et 29 août 2021

- Championnat de France Triplettes Jeu Provençal à Cabestany, prévu initialement les 2, 3 et 4 juillet, se déroulera les 4 et 5 septembre 2021.

Pas de modifications de dates pour les Championnats Triplette Féminins, Vétérans et Promotions.

Les comités départementaux devront saisir au plus tard 15 jours avant chaque championnat de France la liste des qualifié.e.s sur Geslico.

La commission va joindre les organisateurs des championnats de France annulés en 2021 afin de leur proposer un décalage en 2022. Cette information sera communiquée à nos instances déconcentrées afin de pouvoir décaler les réservations d'hôtel en 2022.

Le 14 juillet étant libéré, les organisateurs des championnats départementaux de Triplette Jeu Provençal pourront profiter de cette date pour les championnats à 3 journées.

Les comités régionaux vont devoir envoyer à la commission le nombre de qualifiés par département en raison de l'absence de championnats régionaux.

La Marseillaise n'est pas autorisée à modifier ses dates de manifestation suite à la décision du Comité Directeur évoquée supra. Un courrier de réponse lui sera adressé.

A l'occasion du prochain Comité Directeur, il sera évoqué la décision à prendre si un département ne peut pas organiser de championnats départementaux.

Le Comité Directeur a validé la demande de *Quarterback* de reporter une étape des Masters à Romans (26) de fin juin à fin août.

VIII. ORGANIGRAMME FEDERAL :

(L'organigramme fédéral fonctionnel est annexé)

Lucette COSTE, présidente de la SAOS, pourra être conviée à participer au Comité Directeur ou du Bureau National de la FFPJP si les sujets abordés sont en relation avec son poste de Présidente de la SAOS.

IX. DISCIPLINE :

Une affaire est en cours à la commission Fédérale de discipline et une affaire en cours au Tribunal Administratif.

Par ailleurs, Michel POGGI interroge le Comité Directeur sur l'évaluation financière du coût de l'organisation des formations relatives à la discipline en visio.

Le Comité Directeur a répondu que la formation doit être payante afin de prendre à minima le coût des intervenants.

X. CHAMPIONNAT D'EUROPE Albertville 2021 (Véronique BAJOLLET)

Concernant le Championnat d'Europe, nous avons bien avancé, même si les sponsors sont difficiles à trouver avec cette crise sanitaire.

Nous avons rencontré le maire d'Albertville qui nous apporte une aide précieuse dans la préparation de cette compétition. Il souhaite rallumer la flamme olympique pour toutes les manifestations internationales, et nous allons en bénéficier. Nous réfléchissons à la manière de mettre en valeur cette flamme dans un de nos protocoles.

A ce stade de l'année et au regard de l'évolution de l'épidémie, nous espérons surtout que les équipes étrangères pourront se déplacer et que le public sera accepté. D'après Mike Pegg que nous avons eu en visio, 30 pays seraient prêts à se déplacer, il se donne jusqu'au 10 juillet pour annuler ou maintenir ce championnat.

La FFPJP, dans les autres championnats d'Europe accompagnait l'organisateur en payant le photographe, l'animateur, la WEBTV, le personnel qui se déplaçait et donnait une subvention de 15 000€HT à la SAOS pour l'Equipe. L'ensemble de ces éléments est à intégrer au budget prévisionnel et peut faire l'objet de subventions ou de financement.

Pour le photographe, Guy Bettencourt ne nous a pas contactés et nous n'avons encore pas prospecté dans le département.

Comme le comité d'organisation a choisi la WEB et l'animateur, nous les prenons en charge financièrement.

Pour toute la partie publicité et communication, nous souhaitons travailler avec *Boulisnaute* qui dispose d'une large diffusion et d'un public fidèle en France mais aussi à l'étranger. Nous avons une convention qui va au-delà des parties filmées, nous voulons des interviews avec les participants, les personnalités, les spectateurs, nous aimerions que les défilés, les protocoles, les récompenses soient filmés.

De même, nous voulons Marc Alexandre comme animateur, nous nous sommes engagés à faire travailler la ville, le département et la région, puisque nous sommes subventionnés, et Marc collabore à la réussite de nos manifestations depuis de nombreuses années.

Si c'est possible, nous souhaiterions que la FFPJP nous mette à disposition 2 salariés pour le week-end du 25 et 26 septembre, lors de la venue de la chaîne l'Equipe 21 pour nous aider à la mise en place du carré télévisé. Si le camion podium peut rentrer à l'intérieur de la Halle avec le rajout des tribunes, la FFPJP pourrait également nous le mettre à disposition avec son chauffeur. La CPE donnera son avis le 10 juillet sur l'organisation de ces Championnats d'Europe.

Le Comité Directeur donne un avis favorable pour la mise à disposition de 2 salariés pour le week-end du 25 et 26 septembre ainsi que le car podium et son chauffeur à l'occasion du Championnat d'Europe à Albertville.

XI. POINT FINANCIER

Le trésorier présente les règles financières de la FFPJP par une note préparée aux élus du Comité Directeur 2021-2024 avec les modalités pour le remboursement des frais de déplacement, des frais d'hôtellerie et de restauration. Les élus ont la possibilité de faire don des frais engagés à la FFPJP sous la forme d'une réduction d'impôts.

Pour les notes de frais, les remboursements seront assurés par virement bancaire dans un délai maximum de 15 jours ouvrés mais les dates de réception des notes de frais ne doivent pas excéder 45 jours après la mission.

Il sera transmis en supplément de la note financière et du modèle de notes de frais une fiche de renseignements à chaque membre du Comité Directeur, fiche qui sera à retourner rapidement au trésorier général (jean-marie.maraux@petanque.fr).

Versement des acomptes des licences par les Comités Départementaux aura lieu à la date du 30 juin 2021 sur les bases suivantes :

- 50 % des effectifs 2021 à la date de la demande d'acompte.

- Pas d'acompte pour les mutations. La facturation aura lieu lors de l'envoi de la fiche financière annuelle.

Mutations 2022 :

Après une année sans licence, la mutation interne sera payante à compter de 2022.

Tenue vestimentaire des membres du Comité Directeur :

Seuls les nouveaux membres se verront remettre la tenue de représentation. Une nouvelle dotation des tenues sportives UHLSPORT sera effectuée. Il est prévu également une tenue « intermédiaire » sportswear pour l'ensemble du Comité Directeur.

XII. PROCHAINES REUNIONS

Comité Directeur : 11, 12 et 13 juin 2021 à Marseille

Comité Directeur et Conseil National : 17, 18 et 19 septembre à Albertville (en parallèle du Championnat d'Europe)

Comité Directeur : 19, 20 et 21 novembre à Marseille

Comité Directeur : Jeudi 6 janvier 2022 à Belfort (avant le Congrès)

Les réunions des commissions devront s'organiser **au maximum en visioconférences et les comptes rendus transmis au moins 15 jours avant** le Comité Directeur afin de pouvoir établir l'ordre du jour.

Le Président, Michel LE BOT, envisage de rencontrer les Présidents des Comités Régionaux afin de prévoir un diagnostic des territoires. Un calendrier des assemblées générales départementales et régionales sera établi afin qu'un représentant du Comité Directeur y participe (privilégier la proximité).

XIII. DIVERS :

Un tour d'écran est proposé par le Président pour terminer ce Comité Directeur :

- La commission DROM-COM va se réunir mardi matin en visio, sur les 3 candidats à la FFPJP sollicités pour intégrer la commission, la candidate de la Réunion a fait savoir qu'elle habitait dans un secteur mal desservi par les réseaux, les 2 autres n'ont pas répondu à 2 mails de Véronique.

Les visios sont programmées durant le mois d'avril pour tous et par Océan. Cette visio sera l'occasion de se présenter et d'échanger sur les problèmes qu'ils rencontrent. Tous les départements n'ont pas répondu, nous espérons qu'ils participeront à la visio prévue pour eux.

Mercredi à 19h30 aura lieu une nouvelle visio avec : la Polynésie et la Nouvelle Calédonie qui ont confirmé leur présence. Chez eux, il sera 7h30. Les dates et horaires des visios ont tenu compte du décalage horaire.

Nous allons programmer nos visites et nous pensons commencer par l'île de la Réunion au mois de novembre, c'est elle qui a le plus de licenciés, qui participe aux CDF dans toutes les catégories. Nous allons évaluer avec eux leurs besoins et préparer un plan d'actions avant de leur rendre visite. Nous allons acheter les billets d'avion ce mois-ci, pour bénéficier des prix actuels très intéressants.

Nous devons nous pencher sur le cas de la Ligue Antilles Guyane, pour régler ce problème qui dure depuis trop longtemps.

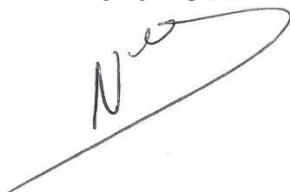
Les membres de la commission attendent une réelle collaboration avec les DROM.

- Fabienne VIGUIE continue à être référente d'Illona.
- Loïc FUENTES ne sera pas joignable du 17 avril au 1^{er} mai
- En ce qui concerne les tenues (habillement) de personnes de grande tailles ou en surcharge pondérale lors des championnats ou compétitions, aucune dérogation ne sera accordée, le règlement s'applique afin d'éviter les contestations ou les interprétations.

(Fin de réunion 19h10)

La Secrétaire Générale de la F.F.P.J.P.

Mireille NOEL



Le Président de la F.F.P.J.P.

Michel LE BOT

